

Catégorie
Camion lourd
(Châssis)

Marque
CHEVROLET

Désignation du type / Signe de reconnais.
5403 COE / T. 255

Orderaux-typo
No 1692 / A

Moyens de reconnaissance du type Désign. "5403" & Modèle "T255" centre auvent s/plaquette constr. *)
 N° de châssis frappé A droite s/face sup. longeron, à côté pompe à essence & s/plaq. constr.
 N° de moteur frappé A droite à l'avant s/partie sup. bloc-moteur & s/plaquette du construct.
 Constructeur du châssis GENERAL MOTORS CORPORATION, CHEVROLET Motor Division, DETROIT (USA)
 Constructeur du moteur GENERAL MOTORS CORPORATION, CHEVROLET Motor Division, DETROIT (USA)

MOTEUR

Marque et type CHEVROLET F55
 Genre Moteur en V, OHV
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 8 Temps 4
 Allèges 95,248 mm.
 Course 76,199 mm.
 CV-ampôt 22,122
 Cylindres totale 4 342 cm³
 CV. frein 147
 Refroidissement Eau (pompe)
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied: Hydraulique, avec servo à dépression, sur toutes les roues.
 2. Frein A main: Mécanique, à tambour & serr. ext. s/arbre transm/roues arr.
 3. Frein ---
 Frein de remorque ---
 Direction semi-avancée - A gauche
 Crochet de remorque ---
 Nombre de vit. avant 4 resp. 3 (Pont arr. double démult.)
 Vit. en 1^{re} vit. 12 en prise dir.

CARROSSERIE

Constructeur GENERAL MOTORS C.
 CHEVROLET Motor D.
 Genre / Forme Cabine fermée
 semi-avancée autrement
 Execution individuelle
 Nombre de portes cabine. 2
 Nombre de places ass. 2) Total 2
 Avant 2 Milieu --- Arrière ---
 Nombre de places debout ---
 Four moles: Siège arrière ---
 Sidécar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . <u>avec cabine</u>	1'270 kg.	1'080 kg.	2'450 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	5'715 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . (18'000 lbs.)	kg.	kg.	8'165 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	--- kg.
Charge utile . . . (KK)	kg.	kg.	KK) kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	--- kg.
Pneumatiques: Dimension	7.50-20	8 Ply/8.25-20	10 Ply double doubles
Capacité de charge (par pneu ^{1'650} / _{1'760} kg.) par essieu	3'300 kg.	7'040 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

- 1) Syst. antibloquants Ampoules Blux à cullier 40/50H1)
- 1) Feux rouges 2, combinés
- 1) Eclairage du No de contr. 1, combiné, à gauche
- 1) AV = Combiné av. feux de pos. (blancs)
- 1) AV = Combiné av. feux de pos. (blancs)
- 1) Feux rouges 2, combinés
- 1) Feux stop 2, combinés
- 1) Indicateurs de direction: Syst. 2, clignoteurs
- 1) Avertisseur 1, électrique

Retroviseurs : 2, à l'ext. du vic. à gauche & à droite

DIMENSIONS

Voie	avant	1.619
}	arrière	1.753
	AV. 2'090AV.	2.270
Empiement		3.170
Longueur hors-tout		5.623
Hauteur (non chargé)		2.300
Corde au sol		270
Porte à faux, arrière		1.215
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		---
Crochet de remorque (porte à faux)		---
Diamètre de braquage ext. gauche		15,30
Directrice de braquage ext. droite		15,60

Dim. Intérieures	
Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Hauteur du pont dep. le sol	mm.
Nicéites (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

*) et désignation "5400" latéralement sur portes de cabine.
 Exécution av. empattement de 7,080 mm.
 voir bordereau-type No. 1.692/B.

*) La charge utile accordée ne peut en aucun cas dépasser :
 a/ 5 tonnes pour pont normal,
 b/ 7 1/2 tonnes pr. pont basculant, fourgon et passagers.
 Mesure du brut: A 7 m. latéralement

au régime max. d'utilisation (7.000 t/m) = 80 tonnes
 MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. ns) Brut mécanique = 84 tonnes

1) Equipement: Modifié ou completé lors du montage de la carrosserie; doit être contrôlé lors de l'expertise individuelle du vhc.
 Phares: Sont abaissés par l'importateur (Hauteur source lumineuse dep. le sol = 1,174 mm.)
 Orifices tuyau échapp. : Doit être prolongé vers l'arrière.

2) Places: Transformation pr. 3 places selon direct. à l'art. 12 RE possible. Doit être contrôlé lors de l'expertise du vhc. (Séparation entre sièges conducteur & passagers, déplacement levier trois à main sur la gauche, coudage levier c.v.

BIENNE, le 17.10.1955

Lieu et date de l'expertise-type
 La commission d'experts-types